

propose-t-il d'offrir une somme fixe à chacun, sans égard au rang qu'il peut avoir occupé dans le service ; et les solliciteurs heureux ne peuvent-ils pas raisonnablement espérer de recevoir une pension uniforme de \$100 ?

L'HON. M. VAIL.—Il est tout-à-fait impossible au gouvernement de répondre à cette question à présent. Nous devons attendre jusqu'à ce que nous voyions le nombre d'hommes qui réclament.

NÉGOCIATIONS DE RÉCIPROCITÉ.

M. PLUMB propose "une adresse demandant la correspondance au sujet des négociations pour un traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis." Il dit que durant la récente discussion qui avait eu lieu au sujet des mesures de réciprocité avec les Etats-Unis, la base de ces négociations était évidemment trop libérale. Il en était résulté des complications qui avaient amené la défaite du traité, dont un aperçu avait été publié. Ceux qui étaient généralement supposés vouloir adopter le traité, de ce côté-ci de la Chambre, n'avaient pas pris une juste part dans la discussion ; mais il lui semblait à désirer que chacun exprimât son opinion sur les graves questions comprises dans ce traité, parce qu'il est évident que les négociations étaient censées être terminées. On se rappellera que peu de temps après l'ouverture de la Chambre le Premier Ministre, en réponse à quelques remarques du chef de l'opposition dit : "qu'il avait eu l'intention de soumettre les papiers relatifs à l'affaire, et que le projet du traité serait soumis à la Chambre, mais il fallait la sanction du gouvernement, aussi bien que du Sénat des Etats-Unis au traité." Il (M. PLUMB) pense que la sanction du gouvernement des Etats-Unis n'a jamais été donnée, et que la proposition qui avait été faite n'était obligatoire que pour un côté, et qu'il n'y avait pas le moindre indice donné par le gouvernement des Etats-Unis qu'elle était obligatoire pour eux. Il pense que cet aspect de l'affaire est très dur, mais le PREMIER a dit qu'il était certain, lorsque le traité serait connu, qu'il pourrait être comparé favorablement avec les autres traités déjà faits. Il espère qu'une discussion pleine et entière au-

ra lieu sur cette question. L'année dernière, à l'ouverture de la Chambre, on leur avait dit que grâce à la prodigalité extravagante de l'ex-gouvernement, en entreprenant des travaux immenses, il serait nécessaire d'augmenter les taxes sur le pays, et on prétendait de plus que la construction du chemin du fer du Pacifique était un projet qui dépassait les ressources du pays. Afin de défrayer les dépenses déjà encourues par le pays, il était jugé nécessaire d'imposer plus de taxes. L'opposition s'y objecta, mais la mesure fut portée avec tant de hâte devant la Chambre, qu'on ne prit pas le temps de consulter les grands intérêts du pays avant de la soumettre au parlement. Cette mesure, un peu modifiée, passa. Au temps même où le gouvernement ajoutait aux fardeaux du peuple, un des chefs du parti ministériel était à Washington, offrant des termes au gouvernement des Etats-Unis, qui avaient pour effet de diminuer considérablement les revenus du pays. Le négociateur offrait le libre-échange sur une grande échelle avec les Etats-Unis, incluant quelques-uns des principaux articles de manufacture domestique, et, comprenant aussi, en même temps, comme il était nécessaire de le faire, le libre-échange avec la Grande-Bretagne dans ces mêmes articles. A part cela, il était proposé dans le projet du traité, que la Puissance céderait un droit important—un droit très considérable, suivant l'appréciation du négociateur—in rapport avec le traité de Washington. Il était aussi convenu de construire d'immenses travaux publics à quelques-uns desquels nous étions tenus, il est vrai, mais il en comprenait de nouveaux. Un très court délai fut fixé pour leur achèvement, encourageant ainsi une forte dépense, dans un court délai. On avait pourvu aussi à une forte dépense pour la construction de travaux qui n'étaient d'aucune nécessité pressante, et qui étaient entre les mains de compagnies particulières, tandis que nuls travaux proportionnés ne devaient être entrepris de l'autre côté à notre bénéfice. Tous ces travaux nécessitaient une augmentation de dépense et une si grande diminution de revenus qu'il semblerait, si la théorie sur laquelle de nouvelles taxes devaient être imposées était correcte, que tout sur-